

Prix départemental de la mise en valeur du patrimoine



**Vous pouvez  participer jusqu'au
30 septembre 2022**



AVEYRON
LE DÉPARTEMENT



Prix départemental de la mise en valeur du patrimoine

Sauvegardons ensemble le patrimoine aveyronnais

Qui peut candidater ?

Associations, collectivités locales et particuliers

Quelles sont les catégories ?

Restauration du patrimoine

Rénovation - Adaptation du patrimoine

Création contemporaine

Mise en sécurité et restauration du patrimoine mobilier

Comment candidater ?

Les dossiers de candidature sont à envoyer
avant le 30 septembre à :

Hôtel du Département

Direction de la Culture, des Arts et des Musées

BP 724 12007 Rodez Cedex.

--

Pour tout renseignement :

05 65 75 82 55 - 05 65 75 82 25 - angeline.rous@aveyron.fr





PRIX DEPARTEMENTAL DE LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE AVEYRONNAIS 2022

Le Prix départemental de la mise en valeur du patrimoine aveyronnais, créé par le Département, est un concours qui a pour but d'encourager les initiatives de restauration et de mise en valeur du patrimoine ainsi que la création contemporaine.

Il est composé de quatre catégories d'opérations :

La première catégorie « Restauration du patrimoine » est ouverte aux associations et ses bénévoles fortement investis dans la restauration du patrimoine local et aux particuliers impliqués dans la valorisation et la sauvegarde de leur patrimoine.

La deuxième catégorie « Rénovation - Adaptation du patrimoine » est ouverte aux collectivités locales, aux associations et aux particuliers qui ont préservé des édifices traditionnels et les ont rénovés en les adaptant à un nouvel usage.

La troisième catégorie « Création contemporaine » est réservée aux collectivités locales qui ont assuré la maîtrise d'ouvrage de réalisations mettant en valeur l'identité aveyronnaise.

La quatrième catégorie : « Mise en sécurité et restauration du patrimoine mobilier » concerne le patrimoine mobilier non protégé et protégé au titre des Monuments historiques. Elle est réservée aux collectivités locales qui ont procédé soit à la restauration du patrimoine mobilier, soit à sa mise en sécurité.

Le jury récompense le caractère exemplaire et la qualité de la restauration du patrimoine, l'intérêt de l'édifice et sa mise en valeur, le caractère novateur de l'idée s'agissant des créations contemporaines et l'effort des candidats pour préserver l'identité aveyronnaise.

Les dossiers de candidature sont à déposer avant le 30 septembre à :

**Hôtel du Département, Direction de la Culture, des Arts et des Musées,
BP 724, 12007 RODEZ cedex.**

Pour tout renseignement, contactez le 05. 65.75.82.55 ou le 05. 65. 75. 82.25.



Prix départemental de la mise en valeur du patrimoine aveyronnais 2022

Candidatures éventuelles (associations ou autres) :

..... Adresse : Téléphone :
..... Adresse : Téléphone :
..... Adresse : Téléphone :

Il sera adressé aux candidatures listées, un dossier « Prix départemental de la mise en valeur du patrimoine aveyronnais » pour une inscription éventuelle.